



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Forum PME

KMU-Forum

Forum PMI

CH-3003 Berne, Forum PME

Par courriel

aemterkonsultationen@are.admin.ch

Office fédéral du développement territorial
Worbentalstrasse 66
3063 Ittigen

Spécialiste: mup
Berne, 18.02.2021

Projet de stratégie pour le développement durable 2030

Madame, Monsieur,

Notre commission extraparlamentaire s'est penchée, lors de sa séance du 22 décembre 2020, sur le projet de stratégie pour le développement durable 2030. Nous remercions M. Daniel Dubas de votre office d'avoir participé à cette séance et de nous avoir présenté les principaux contours de ce projet.

Les membres du Forum PME sont partagés concernant la stratégie mise en consultation, la plupart d'entre eux sont cependant critiques. La mise en œuvre de certains des objectifs définis est susceptible d'avoir des impacts négatifs sur l'économie, en particulier sur les petites et moyennes entreprises. Plusieurs de nos membres sont de l'avis que la stratégie devrait pour cette raison être rejetée et être retravaillée de fond en comble. Etant donné que les mesures spécifiques du plan d'action ne seront définies que dans un deuxième temps, il n'est à ce stade pas possible ou très difficile d'évaluer les impacts concrets de la stratégie sur les différents secteurs concernés. De manière générale, nous sommes de l'avis que la dimension économique n'a pas suffisamment été prise en considération. Comme l'indique le Conseil fédéral dans ses lignes directrices (au chapitre 3 de la stratégie), elle doit être prise en compte de manière « équivalente ».

Certains des objectifs définis sont en partie nouveaux et n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations approfondies, comme par exemple ceux du chapitre 4.1.3 relatifs aux denrées alimentaires. Nous demandons que les mesures du futur plan d'action relatives aux quatre nouveaux objectifs définis sous ce point soient évaluées dans le cadre d'analyses d'impacts de la réglementation, conformément aux directives AIR du Conseil fédéral du 6 décembre 2019. Il devra en être de même pour toute nouvelle mesure dans les autres domaines. Nous demandons par ailleurs que les milieux représentant les intérêts des PME soient plus étroitement associés dans la suite des travaux. Il s'agit d'éviter que des mesures générant des charges administratives et des coûts démesurés pour elles ne puissent être adoptées en raison du manque d'évaluation et de consultation des milieux concernés. Il y a en outre un

Forum PME

Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 58 464 72 32
kmu-forum-pme@seco.admin.ch
www.forum-pme.ch

risque que la stratégie soit inadaptée pour les PME, qui n'ont pas suffisamment été impliquées dans le projet. Elle semble avoir été élaborée jusqu'ici sur le modèle des grandes entreprises.

La thématique du développement durable est traitée dans le cadre de différents projets à différents niveaux, ce qui génère parfois de la confusion. Il y a en outre des risques de chevauchements. Les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie sont définies d'une part dans le cadre des processus décisionnels ordinaires des politiques sectorielles concernées. D'autre part, le Conseil fédéral adopte pour chaque législature un plan d'action relatif à la stratégie, qui présente des mesures complémentaires concrétisant les objectifs et les axes stratégiques. Les entreprises sont sollicitées par de nombreux acteurs publics et privés et perdent parfois beaucoup de temps à s'y retrouver dans le dédale de projets, plans d'action et autres initiatives ayant trait au développement durable. Les PME doivent aujourd'hui, en raison des impacts économiques néfastes de la pandémie du Coronavirus, mettre toutes leurs forces afin de lutter pour leur survie. Il est donc nécessaire d'améliorer la coordination entre les différents acteurs publics et privés afin de ne pas les surcharger inutilement. Les PME ont par ailleurs besoin d'informations plus facilement compréhensibles et utilisables (p.ex. sous la forme d'aides pratiques), le degré d'abstraction est actuellement fréquemment trop élevé.

Vous trouverez, dans le formulaire ci-joint, nos commentaires de détail et nos demandes d'adaptation concernant le texte de la stratégie.

Nous espérons que nos recommandations seront prises en compte et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Jean-François Rime
Co-Président du Forum PME
Industriel, représentant de l'Union
suisse des arts et métiers



Dr. Eric Jakob
Co-Président du Forum PME
Ambassadeur, Chef de la promotion
économique du Secrétariat d'Etat à l'économie



Vernehmlassung zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030
Consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030
Consultazione sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

Organisation Organizzazione	Commission extraparlamentaire Forum PME
Adresse Indirizzo	Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Kontaktperson für inhaltliche Rückfragen (Telefonnummer, E-Mail) Personne de contact pour les questions relatives au contenu (numéro de téléphone, e-mail) persona di contatto per domande sui contenuti (numero di telefono, e-mail)	Pascal Muller (secrétariat de la commission) tél.: 058 464 72 32 e-mail : kmu-forum-pme@seco.admin.ch
Verantwortliche Person Personne responsable Persona responsabile	Co-présidents du Forum PME

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an aemterkonsultationen@are.admin.ch. Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme **als Word-Dokument** zur Verfügung stellen.

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à aemterkonsultationen@are.admin.ch. Un envoi **en format Word** facilitera grandement notre travail.

Si prega di inviare i vostri pareri all'indirizzo di posta elettronica aemterkonsultationen@are.admin.ch. L'invio in **formato Word** faciliterà notevolmente il nostro lavoro.



1. Generelle Fragen zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

Questions générales sur la Stratégie pour le développement durable 2030

Domande generali sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

Frage 1	Befürworten Sie generell den Entwurf der Strategie?
Question 1	Êtes-vous globalement favorables au projet de la stratégie ?
Domanda 1	Siete generalmente a favore del progetto di strategia?
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> plutôt oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no
Erläuterung Explication Spiegazione	<p>Les membres du Forum PME sont partagés concernant la stratégie mise en consultation, la plupart d'entre eux sont cependant critiques. La mise en œuvre de certains des objectifs définis est susceptible d'avoir des impacts négatifs sur l'économie, en particulier sur les petites et moyennes entreprises. Plusieurs de nos membres sont de l'avis que la stratégie devrait pour cette raison être rejetée et être retravaillée de fond en comble.</p> <p>Les représentants de la branche de la planification (construction) et de l'hôtellerie au sein de notre commission sont pour leur part plutôt favorables au projet.</p>
Frage 2	Sind die drei Schwerpunktthemen richtig gesetzt?
Question 2	Les trois thèmes préférentiels sont-ils correctement définis ?
Domanda 2	I tre ambiti tematici prioritari sono impostati correttamente?
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt oui <input type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no
Erläuterung Explication Spiegazione	<i>pas de remarque</i>
Frage 3	Sind bestimmte Elemente in der Strategie aus Ihrer Sicht nicht oder nicht ausreichend berücksichtigt? Falls ja, welche?
Question 3	Êtes-vous d'avis que certains éléments ne sont pas ou pas suffisamment pris en compte dans la stratégie ? Si oui, lesquels ?
Domanda 3	Ritiene che alcuni elementi non siano o non siano sufficientemente presi in considerazione nella strategia? Se sì, quali?
Erläuterung Explication Spiegazione	De manière générale, nous sommes de l'avis que la dimension économique n'est pas suffisamment prise en compte dans la stratégie. Nous demandons que les milieux représentant les intérêts des PME soient plus étroitement associés dans la suite des travaux. Il s'agit d'éviter que des mesures générant des charges administratives et des coûts démesurés pour elles ne puissent être adoptées en raison du manque d'évaluation et de consultation des milieux économiques concernés. Il y a un risque que la stratégie soit inadaptée pour les PME, car élaborée sur le modèle des grandes entreprises.

	Avec la révision totale du droit des marchés publics, les collectivités disposent aujourd'hui d'un instrument leur permettant de donner plus de poids à la qualité et à la durabilité, ce qui devrait à notre avis se refléter davantage dans la stratégie.
Frage 4 Question 4 Domanda 4	Haben Sie weitere allgemeine Bemerkungen zur Strategie? Avez-vous d'autres remarques d'ordre général sur la stratégie ? Avete altri commenti generali sulla strategia?
Bemerkungen Remarques Commenti	<p>Certains des objectifs définis sont en partie nouveaux et n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations approfondies, comme par exemple ceux du chapitre 4.1.3 relatifs aux denrées alimentaires. Nous demandons que les mesures du futur plan d'action relatives aux quatre nouveaux objectifs définis sous ce point soient évaluées dans le cadre d'analyses d'impacts de la réglementation, conformément aux directives AIR du Conseil fédéral du 6 décembre 2019. Il devra en être de même pour toute nouvelle mesure dans les autres domaines.</p> <p>La thématique du développement durable est traitée dans le cadre de différents projets à différents niveaux, ce qui génère parfois de la confusion. Il y a en outre des risques de chevauchements. Les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie sont définies d'une part dans le cadre des processus décisionnels ordinaires des politiques sectorielles concernées. D'autre part, le Conseil fédéral adopte pour chaque législature un plan d'action relatif à la stratégie, qui présente des mesures complémentaires concrétisant les objectifs et les axes stratégiques. Les entreprises sont sollicitées par de nombreux acteurs publics et privés et perdent parfois beaucoup de temps à s'y retrouver dans le dédale de projets, plans d'action et autres initiatives ayant trait au développement durable. Les PME doivent aujourd'hui, en raison des impacts économiques néfastes de la pandémie du Coronavirus, mettre toutes leurs forces afin de lutter pour leur survie. Il est donc nécessaire d'améliorer la coordination entre les différents acteurs publics et privés afin de ne pas les surcharger inutilement. Les PME ont par ailleurs besoin d'informations plus facilement compréhensibles et utilisables (p.ex. sous la forme d'aides pratiques), le degré d'abstraction est actuellement fréquemment trop élevé.</p>

2. Spezifische Fragen / Questions spécifiques / Domande specifiche

Sie können die nachstehende Tabelle verwenden, um Ihre spezifischen Kommentare und Änderungsvorschläge zu machen. Bitte geben Sie genau an, welche Textstellen betroffen sind (zum Beispiel «Ziel 7.3» oder «internationale strategische Stossrichtung»).

Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous pour faire vos commentaires spécifiques et propositions de modifications. Nous vous prions d'indiquer avec précision les passages concernés (par exemple « objectif 7.3 » ou « axe stratégique international »).

Potete usare la tabella sottostante per fare i vostri commenti specifici e le modifiche proposte. Indicare con precisione quali passaggi sono interessati (ad esempio "obiettivo 7.3" o "asse strategico internazionale").

Executive Summary / Résumé exécutif / Riassunto esecutivo
<i>pas de remarque</i>
1. Einleitung / Introduction / Introduzione
<i>pas de remarque</i>

2. Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung / L'Agenda 2030 pour le développement durable / Agenda 2030 per uno sviluppo sostenibile

pas de remarque

3. Leitlinien für die Bundespolitik / Lignes directrices pour la politique fédérale / Linee guida per la politica federale

pas de remarque

4. Schwerpunktthemen / Thèmes préférentiels / Ambiti tematici prioritari

pas de remarque

4.1 Nachhaltiger Konsum und nachhaltige Produktion / Consommation et production durables / Consumo e produzione sostenibili

pas de remarque

4.1.1 Nachhaltige Konsummuster fördern / Favoriser des modes de consommation durables / Favorire modelli di consumo sostenibili

Page 9 (Axes stratégiques nationaux / Accroître les connaissances des consommatrices et consommateurs) : « *La Confédération s'implique en Suisse et à l'étranger pour que les caractéristiques et les effets externes le long des chaînes de création de valeur des produits et sur l'ensemble de leur cycle de vie soient déclarés de manière transparente, comparable et crédible* ».

Nous sommes de l'avis qu'une telle exigence serait exagérée, en particulier si elle concerne indifféremment tous les produits. Les entreprises seraient dans ce cas confrontées à une charge administrative et des coûts trop importants. Nous demandons que cette phrase soit reformulée, aucune mesure obligatoire ne devrait être prévue. La Confédération pourrait néanmoins soutenir des initiatives privées dans ce domaine (sur une base volontaire/facultative).

4.1.2 Wohlstand und Wohlergehen unter Schonung der natürlichen Ressourcen sichern / Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles / Garantire la prosperità e il benessere preservando le risorse naturali

Page 10 (Objectifs) : « *Pour les produits chimiques, il convient de veiller de manière systématique à ce qu'ils n'aient aucun effet néfaste pour l'environnement ou la santé humaine sur l'ensemble de leur cycle de vie* ».

Un tel objectif est irréaliste car les produits chimiques ont, tout comme p.ex. les denrées alimentaires ou les médicaments, toujours certains effets néfastes. Cet objectif va par ailleurs au-delà des exigences fixées au point 12.4 de l'Agenda 2030 (voir page Internet y-relative du DFAE: [objectif 12](#)). Les mesures étatiques dans ce domaine doivent avoir pour objectif de minimiser les effets négatifs des produits chimiques sur la santé et l'environnement. Dans certains cas, l'utilisation de produits chimiques présentant des risques très importants doit être limitée ou interdite. Nous demandons que l'objectif de la page 10 soit reformulé dans ce sens.

4.1.3 Die Transformation hin zu nachhaltigeren Ernährungssystemen im In- und Ausland vorantreiben / Accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Suisse comme à l'étranger / Accelerare la transizione verso sistemi alimentari sostenibili in Svizzera e all'estero

Page 12 (Objectifs) : nous demandons que les mesures du futur plan d'action relatives aux quatre nouveaux objectifs définis à la page 12 soient évaluées dans le cadre d'analyses d'impacts de la réglementation, conformément aux directives AIR du Conseil fédéral du 6 décembre 2019. Ces objectifs n'ont pas fait l'objet de décisions (respectant les processus habituels) dans le cadre des politiques sectorielles et n'ont pas non plus fait l'objet d'analyses approfondies.

Les remarques formulées au point 4.1.1 *supra* sont ici également valables. L'introduction de nouvelles exigences légales en matière d'étiquetage des denrées alimentaires est susceptible d'induire des charges administratives et des coûts très importants pour les entreprises concernées,

en particulier pour les PME. Nous demandons que les milieux économiques concernés soient préalablement consultés avant d'envisager toute nouvelle mesure dans ce domaine.

4.1.4 Unternehmensverantwortung im In- und Ausland stärken / Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger / Rafforzare la responsabilità sociale d'impresa in Svizzera e all'estero

Page 13 (Axes stratégiques nationaux / Renforcer la gestion d'entreprise responsable tout au long de la chaîne de création de valeur) : « *La Confédération s'engage sur le plan national et international afin de promouvoir et d'harmoniser la publication d'informations pertinentes et comparables par les entreprises au sujet de leur impact écologique, économique et social* ».

La préparation et la mise à disposition par les entreprises de telles informations/données est susceptible d'entraîner des charges administratives et coûts excessifs, en particulier pour les PME. Les exigences y-relatives, avant d'être discutées au niveau international et mises en œuvre en Suisse, devront faire l'objet de consultations auprès des milieux concernés, en particulier des PME.

Page 14 (Axes stratégiques nationaux / Renforcer la gestion d'entreprise responsable tout au long de la chaîne de création de valeur) : « *La Confédération répond à ses obligations internationales lui incombant de protéger sa population lorsque des tiers, y compris des entreprises, portent atteinte aux droits de l'homme sur son territoire et/ou sous sa juridiction. Elle agit au moyen de lois, d'incitations ou de mesures d'encouragement et soutient des initiatives émanant des entreprises. Les personnes lésées peuvent obtenir une réparation par le biais de mécanismes judiciaires ou extrajudiciaires* ».

Nous demandons, en ce qui concerne la responsabilité sociétale des entreprises, qu'aucune mesure supplémentaire allant au-delà du contre-projet indirect à l'initiative « *Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement* » ne soit adoptée. Des mesures plus strictes seraient susceptibles d'entraîner une insécurité juridique, de menacer les emplois et la prospérité en Suisse. Il s'agit en outre de respecter la volonté du peuple exprimée lors de la votation du 29 novembre 2020. A noter par ailleurs que même si de telles exigences n'étaient imposées qu'aux grandes entreprises, les PME seraient également concernées en tant que sous-traitantes et devraient faire face à des charges administratives et coûts parfois très importants.

4.2 Klima, Energie, Biodiversität / Climat, énergie, biodiversité / Clima, energia, biodiversità

pas de remarque

4.2.1 Treibhausgasemissionen reduzieren und klimabedingte Auswirkungen bewältigen / Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques / Ridurre le emissioni di gas serra e gestire le conseguenze del riscaldamento globale

Page 16 (Axes stratégiques nationaux / Réduire rapidement et de manière significative toutes les émissions de gaz à effet de serre) : « *Les flux financiers privés et publics doivent en outre être harmonisés avec les objectifs climatiques. La Confédération fait en sorte que la mise en œuvre des mesures soit supportable pour la société et l'économie, respecte le plus possible le principe de causalité et aide à internaliser les coûts externes* ».

Nous sommes opposés à des mesures restrictives et obligatoires dans ce domaine, car elles auraient pour conséquence une péjoration des conditions cadre en Suisse, en particulier pour les petits intermédiaires financiers. Des mesures strictes entraîneraient une hausse importante des charges administratives et coûts. Le risque qu'une partie des acteurs quitte la Suisse pour d'autres places financières serait en outre élevé.

4.2.2 Den Energieverbrauch senken, Energie effizienter nutzen und erneuerbare Energien ausbauen / Diminuer la consommation d'énergie, utiliser l'énergie de manière efficace et développer les énergies renouvelables / Ridurre il consumo di energia, utilizzarla in maniera più efficiente e sviluppare il settore delle energie rinnovabili

pas de remarque

4.2.3 Biologische Vielfalt erhalten, nachhaltig nutzen, fördern und wiederherstellen / Conserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité biologique / Conservare, utilizzare in modo sostenibile, promuovere e ripristinare la biodiversità
<i>pas de remarque</i>
4.3 Chancengleichheit / Egalité des chances / Pari opportunità
<i>pas de remarque</i>
4.3.1 Die Selbstbestimmung jeder und jedes Einzelnen fördern / Encourager l'autodétermination de chacune et chacun / Promuovere l'autodeterminazione di ogni singolo individuo
<i>pas de remarque</i>
4.3.2 Den sozialen Zusammenhalt sicherstellen / Assurer la cohésion sociale / Garantire la coesione sociale
<i>pas de remarque</i>
4.3.3 Die tatsächliche Gleichstellung von Frau und Mann gewährleisten / Assurer l'égalité effective entre les femmes et les hommes / Garantire l'effettiva uguaglianza tra donna e uomo
<i>pas de remarque</i>
5. Treiber für Nachhaltige Entwicklung / Les moteurs du développement durable / Motori per lo sviluppo sostenibile
<i>pas de remarque</i>
5.1 Beitrag der Wirtschaft / Contribution de l'économie / Contributo dell'economia
<i>pas de remarque</i>
5.2 Nachhaltigkeit im Finanzmarkt / Durabilité sur le marché financier / Sostenibilità nel mercato finanziario
<i>pas de remarque</i>
5.3 Bildung, Forschung und Innovation / Formation, recherche et innovation / Formazione, ricerca e innovazione
<i>pas de remarque</i>
6. Der Bund als Vorbild / Exemplarité de la Confédération / La Confederazione come esempio da seguire
<i>pas de remarque</i>
6.1 Der Bund als Beschaffer / La Confédération comme acheteuse / La Confederazione come acquirente
<i>pas de remarque</i>
6.2 Der Bund als Eigner von verselbständigten Einheiten / La Confédération comme propriétaire d'entités autonomes / La Confederazione come proprietario di unità autonome
<i>pas de remarque</i>
6.3 Der Bund als Anleger / La Confédération comme investisseuse / La Confederazione come investitore
<i>pas de remarque</i>
6.4 Der Bund als Arbeitgeber / La Confédération comme employeuse / La Confederazione come datore di lavoro

<i>pas de remarque</i>
6.5 Der Bund als Verbraucher von natürlichen Ressourcen / La Confédération comme utilisatrice de ressources naturelles / La Confederazione come consumatore di risorse naturali
<i>pas de remarque</i>
7. Zusammenarbeit und Partnerschaften zur Umsetzung der Strategie / Coopération et partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie / Collaborazione e partenariati per la realizzazione della Strategia
<i>pas de remarque</i>
7.1 Organisation innerhalb der Bundesverwaltung / Organisation au sein de l'administration fédérale / Organizzazione all'interno dell'Amministrazione federale
<i>pas de remarque</i>
7.2 Zusammenarbeit mit Kantonen und Gemeinden / Coopération avec les cantons et les communes / Collaborazione con i Cantoni e i Comuni
<i>pas de remarque</i>
7.3 Zusammenarbeit mit der Zivilgesellschaft, Wirtschaft und Wissenschaft / Coopération avec la société civile, l'économie et les sciences / Collaborazione con la società civile, l'economia e la scienza
<i>pas de remarque</i>
7.4 Kommunikation / Communication / Comunicazione
<i>pas de remarque</i>
8. Monitoring und Berichterstattung / Monitoring et compte rendu / Monitoraggio e rendicontazione
<i>pas de remarque</i>
8.1 Monitoring der nachhaltigen Entwicklung / Monitoring du développement durable / Monitoraggio dello sviluppo sostenibile
<i>pas de remarque</i>
8.2 Berichterstattung / Compte rendu / Rendicontazione
<i>pas de remarque</i>